

Georges Arsenault
Les plaintes de l'Île-du-Prince-Édouard

Martine Jacquot

Number 42, Spring 1987

Raconter l'histoire!

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/43527ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Jacquot, M. (1987). Georges Arsenault : les plaintes de l'Île-du-Prince-Édouard. *Liaison*, (42), 35–35.

Georges Arsenault

Les plaintes de l'Île-du-Prince-Édouard

par Martine Jacquot

Les chansons folkloriques de l'Île-du-Prince-Édouard sont bien connues; des noms comme Angèle Arsenault, Édith Butler, Janita Bernard et les groupes Gamek et Panou viennent aisément à l'esprit. Mais nous avons tendance à oublier la riche tradition de compositions locales, représentée par le folkloriste Georges Arsenault, qui lui, s'intéresse aux plaintes. *Depuis le début des années 1970, je ramasse cette tradition qui est en perdition. J'ai découvert des vieilles chanteuses avec des répertoires impressionnants et j'ai recueilli des centaines de chansons, explique-t-il.*

Originaire d'Abram Village dans la région Évangéline de l'Île-du-Prince-Édouard, Georges Arsenault est devenu, avec Cécile Gallant, l'historien professionnel de l'île. Son intérêt pour l'histoire remonte à sa petite enfance, alors que ses parents racontaient des faits du passé. Le côté folklorique de sa formation s'est développé plus tard, quand il a rédigé en 1980 sa thèse de maîtrise en sciences sociales sur « Les plaintes acadiennes de l'Île-du-Prince-Édouard », ouvrage maintenant publié. Il a par la suite continué dans la même veine et il a signé une dizaine de publications sur l'histoire des Acadiens, portant sur l'agriculture, la pêche, la religion, l'éducation et l'émigration. Il a préparé ce matériel pour l'enseignement de l'histoire dans les écoles tout en travaillant comme animateur culturel, puis comme coordonnateur et chercheur du projet

d'histoire pour la Société St-Thomas d'Aquin.

Il anime aujourd'hui l'émission **La marée de l'île**, consacrée à l'Île-du-Prince-Édouard, à CBAF, Radio-Canada, à Moncton. Il vient de rassembler tous ses travaux en un volume qui retrace l'histoire des Acadiens de l'Île de 1720 à nos jours : il souhaite pouvoir le publier bientôt.

D'après ses recherches sur les plaintes, environ quatre-vingt-cinq pourcent des vieilles chansons de l'île sont d'origine française, et racontent les mœurs d'une autre époque. Mais ce sont les chansons d'origine locale qui l'intéressent, car elles collent à la réalité; *Je suis aussi historien, à la recherche de documents pour faire de l'histoire sociale. La chanson de composition locale se prête bien à ça*, dit-il.

Les recherches de Georges l'ont amené à découvrir qu'il existe plusieurs sortes de plaintes. Certaines portent sur des noyades survenues dans le passé à l'Île. Pourquoi cette mort tragique-là et pas les autres comme thème de chanson? Apparemment, les gens étaient préoccupés par le sort de l'âme de la victime qui n'avait pas eu le temps de recevoir l'extrême-onction. La plainte ne raconte pas seulement un malheur, mais elle a aussi pour fonction de lancer un appel de prière à la communauté et promet de récompenser la piété. Les thèmes de la religion et de l'attachement au pays reviennent souvent; les grands thèmes de la littérature acadienne tels que le sentiment nationa-

liste ou la déportation, par contre, sont absents. Les plaintes traitent de sujets le plus souvent plus terre à terre, tels que des événements « insignifiants » sauf pour la communauté qui les a vécus.

Certaines autres chansons, humoristiques ou satiriques, racontent les coutumes locales et l'importance de l'égalité sociale : *Faire une chanson pour ridiculiser quelqu'un est pire que de lui infliger une sanction parce que ça reste*. C'était surtout les femmes qui composaient des plaintes. Avant Marichette et Antonine Maillet, les femmes n'écrivaient pas et les chansons que les compositrices de la région ont laissées sont les seuls documents qui transmettent leur vécu.

Les plaintes peuvent compter jusqu'à vingt couplets, et chaque chanson peut avoir plusieurs versions, dit Georges. Il raconte qu'une des dernières compositrices qu'il a rencontrée, Léa Madrix, n'a jamais écrit ses paroles; elles viennent tout naturellement, parfois sur des airs connus. Ses chansons sont, en quelque sorte, un espèce de testament de ses pensées, un peu comme un journal intime.

Georges Arsenault a enregistré de nombreuses vieilles dames chantant, *a cappella*, leurs compositions ou celles de leurs ancêtres. C'est une chance que ces plaintes se soient conservées avec la tradition orale et que Georges les aient immortalisées dans ses travaux. Il les chante aussi, et d'une très belle voix.